

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

La nouvelle loi permet de prélever des taxes variables supplémentaires sur les importations de certains produits agricoles transformés

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Süri, Daniel

Bevorzugte Zitierweise

Süri, Daniel 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: La nouvelle loi permet de prélever des taxes variables supplémentaires sur les importations de certains produits agricoles transformés, 1975*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Agrarpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
EWG	Europäische Wirtschaftsgemeinschaft

AELE	Association européenne de libre-échange
USS	Union syndicale suisse
CEE	Communauté économique européenne

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Agrarpolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.12.1975
DANIEL SÜRI

La situation de l'agriculture suisse et de l'approvisionnement du pays dépend également du **commerce agricole extérieur**. A la fin de l'année précédente, les Chambres avaient approuvé une **nouvelle loi qui permettait le prélèvement de taxes variables supplémentaires à l'importation de certains produits agricoles transformés**, le produit de ces taxes servant ensuite de subvention à l'exportation. Par là, on rétablissait la capacité concurrentielle de l'industrie alimentaire nationale face aux fabricants de la CEE et de l'AELE, qui bénéficient de prix des matières premières agricoles bien moins élevés. Soutenue par la Fédération suisse des consommateurs, la maison zurichoise Denner SA lança un référendum contre cette loi. Ayant trouvé entre-temps l'appui de la Fédération romande des consommatrices et du Forum des consommatrices de la Suisse allemande et du canton du Tessin, le référendum fut déposé le neuf avril. La seule formation politique nationale qui se prononça en faveur de cette action fut l'Alliance des indépendants; le PSS, pris entre la défense du consommateur et la sauvegarde des places de travail de l'industrie alimentaire, laissa la liberté de vote à ses membres; dans une situation identique, l'USS délégua à ses fédérations le soin de se prononcer. Malgré ce manque de soutien, c'est une assez faible majorité du peuple qui approuva la loi le sept décembre.

Votation du 17.12.1975

Participation: 31.08%
Oui: 587'148 (52.02%) / Cantons: 18
Non: 541'489 (47.98%) / Cantons: 4

Mots d'ordre:

- Oui: PDC (1*), PEV, PLR, PLS, MRS, DS, UDC; eco, UPS, USP, USAM, FSE
- Non: AdI
- Liberté de vote: PSS (2*); USS, TravS

*Nombre de sections cantonales déviantes entre parenthèses ¹

1) 1. Schweiz. Ernährungsbericht (1975).; FF, 1975, I, p. 1436 s.; FF, 1976, I, p. 347 s.; NZZ, 21.1.75, Tat. 19.9.75, TA, 4.11.75, gk, 13.11.75.; RO, 15/1975 et 41/1975